

---

## Les systèmes d'épuration individuelle : législation et pose

### Niveau de formation

Initiation technique

### Public cible

**Personnel de chantier en entreprise de terrassement**

### Objectifs

Au terme de cette formation, le stagiaire sera capable de poser des stations d'épuration conformément à la réglementation en vigueur en Région wallonne

### Programme

#### Législation

Cadre législatif

Assainissement autonome

Aspects techniques :

Les composants de la filière d'épuration individuelle  
les types de systèmes

Accréditations et certifications

Obligation d'installation d'un système

Avantages financiers (primes et exonération CVA)

Contrôles

Exploitation

#### Pose

Plan d'implantation du système d'épuration individuelle

Examen des lieux : contraintes dues aux terrain et contraintes de raccordement

Repérage et mesure

Contrôle à la livraison

Condition d'accès

Conditions de sécurité

Travaux de terrassement

Pose du système

Raccordement du système

Remblaiement

Raccordement hydraulique

Raccordement électrique

Ventilation

Regards

Evacuation des effluents

### Durée

8 h

### Horaire

8 h - 16 h 30

### Nombre de participants

8 à 12 personnes (pour susciter la participation active des stagiaires)

### Prix

15€/h/personne – 5€/h/personne à partir de la 7<sup>o</sup> personne en intra-entreprise

**NOTE : des dispositifs publics et sectoriels avantageux existent. Renseignements à Forem Conseil et au Fonds de Formation de la Construction**